

*Matières du tems.* Septemb. 1707. 161  
re que si la volonté du Roi n'est point chan-  
gée par quelque nouvel Arrêt, le Louïs  
d'or n'aura cours au premier Septembre  
que pour treize livres, & l'Écu pour trois li-  
vres dix sols. Au premier Octobre le Louïs  
sera diminué de cinq sols & l'Écu de deux  
sols; Les mois de Novembre & de De-  
cembre, les Louïs seront diminuez chaque  
mois de cinq sols, & les Écus d'un sol; &  
enfin au premier Janvier 1708. le Louïs se-  
ra réduit à douze livres, & l'Écu à trois livres  
quatre sols.

On a publié deux autres Arrêts, qui re-  
gloient le payement des intérêts des billets  
de monnoye pendant le mois de Juillet &  
d'Août; il seroit inutile de s'étendre là des-  
sus, puis que le tems de leur exécution est  
expiré, & que les interesséz en ont eu con-  
noissance dans le tems.

II. Enfin on a découvert partie des des-  
seins de Mr. le Duc de Savoye; Ce Prin-  
ce en entrant en Provence, prétendoit d'y  
exciter un soulèvement, de même que dans  
les Provinces voisines: Il avoit, ou ses Al-  
liez, fait glisser à Beaucaire, ( dans le tems  
de la fameuse Foire de la Madelaine, qui  
dure huit jours en franchise, & où les  
Marchands de toutes les nations se rendent  
en grand nombre) plusieurs conspirateurs,  
pour bruler les Cabanes, ou Tentés des  
Marchands, & enlever les Batteaux qui  
étoient sur le Rhône, afin de porter les peu-  
ples au murmure, & que ces Batteaux ser-  
vissent à faire des Ponts pour jeter des  
troupes en Languedoc. On arrêta quelques-  
uns de ces incendiaires, qui accusèrent plu-  
sieurs de leurs complices, & découvrirent

*Conspira-  
tions de  
Beaucaire  
& de Nîmes  
découvertes.*